



Communiqué de presse du 13 juillet 2015

Le gouvernement doit mettre en place le tax shift qu'il a promis !

Au cours d'une conférence de presse commune, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), beweging.net et leurs organisations ont exprimé leurs inquiétudes au sujet du dossier tax shift. Ce tax shift a en effet été promis à de nombreuses reprises par le gouvernement Michel, par la voix du Premier ministre en personne, avec des effets à prévoir en 2015 et 2016.

« Le tax shift a été maintes fois promis, l'idée de base est claire, à savoir un glissement de l'imposition des revenus du travail vers les revenus du patrimoine. Par contre, cela fait des mois que nous n'entendons parler que de reports quant à sa mise en oeuvre. Aujourd'hui, nous tirons donc la sonnette d'alarme, parce que ces multiples reports nous font penser que ce tax shift ne verra jamais le jour », a déclaré Christian Kunsch, président du MOC.

« L'écrivain français Victor Hugo disait que "Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue". Pour le tax shift, l'heure est arrivée! », a insisté Patrick Develtere, le président de beweging.net. « Le MOC, beweging.net et leurs organisations rappellent aujourd'hui au gouvernement les promesses qu'il a faites à la suite de la large contestation sociale. Nous attendons, la population attend, le pays attend. »

« Ces derniers mois, de manière très régulière, il y a eu des tentatives pour modifier la définition du concept de tax shift. Il est temps de mettre les points sur les i et de clarifier l'essence même du tax shift », ont renchéri, d'une seule voix, les organisations de beweging.net et du MOC. Et d'ajouter: « Le tax shift est un glissement fiscal qui a pour principal objectif de parvenir à un système fiscal plus juste et plus équitable. Il doit également favoriser l'emploi ».

Le MOC, beweging.net et leurs organisations entendent faire pression afin de faire respecter les principes fondamentaux du tax shift : l'égalité de traitement des revenus du travail et du patrimoine, le renforcement de la progressivité de l'impôt et une taxation sur les plus-values mobilières et immobilières, tout en décourageant la spéculation. Si une réduction des

cotisations patronales devait avoir lieu, cela doit être avec l'assurance que cette réduction profite à l'emploi et non au portefeuille des actionnaires.

Enfin, le MOC, beweging.net et leurs organisations entendent évaluer le tax shift à l'aune des quatre critères suivants:

1. Le tax shift est-il **équitable**, c'est-à-dire redistributif, des riches vers les moins riches et du patrimoine vers le travail ?
2. Le tax shift est-il **efficace**, c'est-à-dire créateur d'emplois, surtout pour les travailleurs qui courent aujourd'hui le risque d'être confrontés au chômage ?
Augmente-t-il le pouvoir d'achat des travailleurs, des allocataires sociaux ou des pensionnés ?
3. Le tax shift est-il **suffisant et durable** ? Ne se limite-t-il pas à de la cosmétique fiscale pour sauver les apparences ?
4. Le tax shift est-il **crédible** ? Dépasse-t-il donc le stade des bonnes intentions ?

Infos presse ?

Nicolas Roelens, attaché de presse du MOC : nicolas.roelens@moc.be, 0485/89.83.95

Jurgen D'Ours, attaché de presse de Beweging.net : jurgen.d'ours@beweging.net, 0477/30.49.78